Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 4

Rubrik: Société romande d'apiculture ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

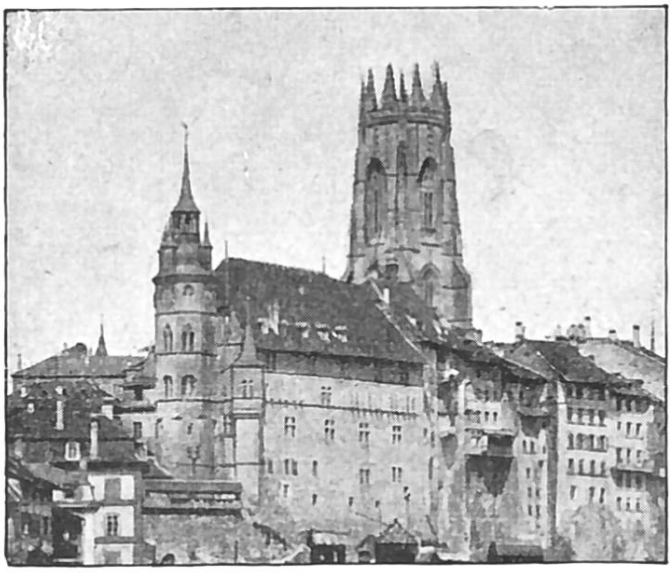

Assemblée des délégués et Assemblée générale les 29 et 30 mai, à Fribourg

organisée par la Fédération cantonale fribourgeoise

Pour la première fois cette année, l'assemblée des délégués n'a pas eu lieu comme de coutume le deuxième samedi de mars, mais coïncidera avec l'assemblée générale qui aura lieu à Fribourg les 29 et 30 mai prochains. Le programme détaillé de ces deux journées paraîtra dans le numéro de mai de notre journal. En voici cependant les grandes lignes :

Samedi 29 mai

9 h. 30	Séance du C. C.
12 h.	Dîner offert aux vétérans et distribution des gobelets et plateaux aux dits.
14 h. 30	Assemblée des délégués.
19 h.	Banquet.
20 h. 30	Soirée familière.

Dimanche 30 mai

	Service religieux - Culte.
9 h. 30	Assemblée générale avec conférence.
11 h. 30	Départ pour Bulle.
12 h. 30	Dîner à Bulle.
	Visite de la ville, évent. Gruyère et son château.
16 h. 45	Retour à Fribourg.

Apiculteurs romands, réservez d'ores et déjà les 29 et 30 mai prochains.

Marché du sucre

Malgré des fluctuations assez prononcées sur le marché mondial, les prix de vente du sucre en Suisse n'ont guère changé. Le commerce n'a aucune confiance dans cet article dont la vente est extrêmement calme. L'apiculteur qui en a besoin pour le nourissement de printemps ne doit donc pas se hâter.

16 mars 1954.

Service des annonces

Les lecteurs du Journal sont rendus attentifs qu'une colonne sera réservée aux petites annonces, dès le numéro de mai, ceci pour donner suite au vœu exprimé par plusieurs membres de notre société.

Le tarif des annonces ordinaires ne subit pas de changement, celui des petites annonces a été fixé comme suit par le comité :

Petites annonces, maximum 3 demi-lignes, plus filet de séparation : 1 fr. la ligne, plus 50 cts le filet.

Nous espérons ainsi, en comblant une lacune, rendre service aux abonnés du Journal Suisse d'Apiculture.

Le préposé aux annonces : L. G.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour avril 1954

Mars veut nous rappeler qu'il est encore un mois d'hiver. Le temps est resté froid ; averses et giboulées de neige ont été nombreuses en ce début de mois et chaque matin, les prés sont recouverts d'une gelée blanche retardant la végétation. Quelques belles journées à fin février et dans les premiers jours de mars ont permis de magnifiques sorties. Il n'y a donc plus lieu de redouter une longue claustration de nos avettes. L'hivernage aura été excellent et dans deux ou trois semaines, la température au milieu du jour permettra un envol journalier ; les pelottes de pollen apparaîtront de plus en plus nombreuses aux trous de vol.

En mars, nous avons déconseillé les visites des ruches. L'ouverture de ces dernières et la fumée qui l'accompagne provoquent, chez les abeilles à peine sorties de l'hivernage, une véritable révolution qui, ainsi que nous l'avons dit, aboutit souvent à l'emballement puis au sacrifice de la reine.

Avec avril, mon cher débutant, il n'en est plus de même. La visite

générale et complète de toutes les colonies est indispensable. N'oubliez pas cependant qu'elle ne doit se faire que par une température minimum de 15 degrés. Le danger est grand de déranger les colonies s'il fait plus frais, car une visite complète, approfondie demande du temps et le couvain pourrait souffrir d'un refroidissement. N'allez en tout cas pas ouvrir vos colonies par la pluie, même si elles sont en pavillon et souvenez-vous de ce vieil adage, sagesse de nos anciens : « Dès qu'abeille ne peut sortir, d'aucune visite ne doit pâtir. »

L'apiculteur soucieux de la santé de ses abeilles les prépare à cette visite qui ne doit jamais les surprendre encore groupées mais, bien éveillées, en plein travail. Pour cela, il remet les nourrisseurs en place et, pendant deux ou trois soirs, donne à chacune de ses ruchées 1 litre de bon sirop tiède. Ce nourrissement préparatoire, pourrait-on dire, lui apprendra déjà bien des choses. S'il peut compter pour certain que les colonies prenant bien le sirop sont en ordre, il devra par contre penser que d'autres, délaissant le nourrisseur, sont anormales, orphelines ou ont une reine bourdonneuse. C'est par ces dernières que commencera la visite qui, en principe, ne devrait jamais se faire dans la matinée à moins que les abeilles ne soient en plein travail.

Quels sont les points principaux sur lesquels l'attention de l'apiculteur doit particulièrement s'exercer ?

1. *Evaluer la force de la colonie.* Au moment où la ruche est ouverte, il suffit de compter le nombre de ruelles occupées pour connaître la force d'une colonie. Elle aura 6, 7, 8 cadres d'abeilles.

2. *Le couvain.* Tout au cours de la visite, une observation minutieuse du couvain est de rigueur au printemps. Ce couvain devra être compact, régulier, d'un beau blanc nacré, sans vides d'aucune sorte, avec tout autour des cercles de larves, puis d'œufs ; il y aura même, dans les ruches absolument normales, une couronne de pollen, le tout encadré par des provisions. Le miel étant un très mauvais conducteur de la chaleur s'échauffe ou se refroidit très lentement ; c'est donc un régulateur qui entretient dans la ruche une température constante permettant aux œufs, larves et nymphes un développement normal.

3. *La reine.* C'est lors de la visite du printemps que la recherche de la reine est la plus facile, les populations étant réduites à ce moment de l'année. De nombreux apiculteurs en profitent pour terminer le marquage de leurs majestés. Il arrive, au cours de l'été, qu'une ruchée change de reine sans que le propriétaire s'en aperçoive et que ce fait reste encore inaperçu en automne, lors de la mise en hivernage. Les dernières visites sont souvent très difficiles à faire, à cause du pillage, et ce n'est pas le moment de vouloir chercher une reine. Au printemps, par contre, la chose est aisée et toute reine trou-

vée non marquée est de l'année précédente, si le marquage est fait consciencieusement et régulièrement. Nous reviendrons sur son utilité au cours de l'été.

4. *Les cadres.* Au printemps, le couvain est restreint, 3 ou 4 cadres et nous venons de le dire, les populations peu nombreuses. Il est donc facile lors de cette visite de déplacer les rayons défectueux (il y en a toujours), de les retirer dans les bords, près des partitions afin de ne conserver dans le nid à couvain que des bâtisses de toute première qualité. Gardez-vous cependant, mon cher débutant, de partager le couvain et n'allez pas reléguer, sous prétexte qu'il est défectueux, un rayon ayant du couvain dans un bord. Si vraiment le cadre ne vaut plus rien, retirez-le à chaque visite comme dernier rayon de couvain, et en automne, alors que la ponte aura diminué, il sera vide et vous pourrez l'éliminer. Si vous n'avez pas enlevé de rayons cet automne, à la mise en hivernage, profitez de cette visite pour en retirer un ou deux, afin de préparer la place aux feuilles gaufrées que le bon apiculteur introduit chaque printemps dans ses colonies.

5. *Provisions.* Celles emmagasinées en automne n'ont heureusement pas toutes été consommées, car pendant l'hiver les colonies vivent au ralenti. Avec le retour des beaux jours et le développement du couvain, la consommation va augmenter, doubler, tripler et les provisions fondre car les apports seront encore à peu près nuls pendant bien des jours. Mon cher débutant, lors de cette visite, vous devez arriver à avoir une idée exacte de ce qui reste à disposition dans chacune de vos colonies. Complétez s'il y a nécessité jusqu'à 12 kg. Les abeilles ne peuvent vivre au jour le jour et se développer, et vous venez de lire que les provisions sont précieuses pendant les nuits fraîches pour conserver la chaleur.

Une question qui m'est souvent posée : Faut-il remérer ou faire élever une colonie trouvée orpheline au printemps ? A moins d'avoir un nucléus à mettre au complet dans une telle colonie, il ne faut pas essayer de la sauver, même en lui donnant une reine, mais, au plus vite, la réunir à une faible pour profiter de ses abeilles. Souvenez-vous, mon cher débutant, qu'il faut plus de vingt jours pour qu'un œuf devienne insecte parfait. Les premières éclosions ne se feront donc qu'à fin avril. La vieille population, même forte au début du mois, aura presque complètement disparu et au début de mai, vous n'aurez qu'une ruchée anémiée, non seulement incapable de faire récolte, mais ne pouvant se développer normalement. Le mal serait pis encore si vous lui donniez un rayon avec larves pour la faire élever car ce ne serait qu'au milieu de mai qu'auraient lieu les premières naissances.

Il faut avoir le courage de réunir, de supprimer toutes les colonies

incapables de faire récolte. Ce sont des bouches inutiles, privant les bonnes colonies du nectar qu'elles consomment pour végéter.

Gingins, 16 mars 1954. M. SOAVI.

P.S. — Que tous ceux qui, à l'occasion de ma maladie, m'ont témoigné amitié et sympathie en soient bien vivement remerciés. J'en ai été très touché. M. S.

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Jusqu'à quel point les insecticides systémiques sont-ils nuisibles aux abeilles ?

par A. MAURIZIO, section « Apiculture », Liebefeld

Au cours de ces dernières années, les combinaisons organiques de phosphore (esters phosphoriques) à effet systémique ont été plus fréquemment utilisés pour la protection des plantes, notamment en arboriculture fruitière sous forme de pulvérisations avant la floraison. On désigne sous le nom de systémique les insecticides qui sont absorbés par les végétaux et transportés par la sève dans toutes les parties de la plante. Ainsi, après le traitement des feuilles au moyen d'un produit systémique, il est possible de retrouver ce produit dans le nectar des fleurs qui devient ainsi une source d'empoisonnement pour les abeilles. Johnsen constata, par exemple, que lors du traitement de plantes avec le Pestox III le nectar était encore nocif cinq jours après les pulvérisations.

En Suisse, on emploie surtout pour la protection des plantes deux substances à effet systémique : le *parathion* (produit vendu dans le commerce sous le nom d'Aralo, B 404, Ekatox, Etilon, Paridol) et *le diazinone* (vendu dans le commerce sous le nom de Basudin). Comme ces deux substances sont particulièrement nocives, on se demanda si elles étaient sécrétées dans le nectar des plantes traitées et si elles pouvaient être ainsi dangereuses pour les abeilles. Pour élucider cette question, on fit au cours de l'été dernier à la section « Apiculture » du Liebefeld, des essais dont nous désirons commenter ici très brièvement les résultats [1].

On expérimenta les produits Etilon (parathion) et Basudin (diazinone) sous forme de pulvérisations sur des plantes de bourrache. Le nectar des fleurs fut prélevé à divers intervalles après le traitement et donné en nourriture aux abeilles. On put ainsi cons-

[1] A. Maurizio et P. Schenker, « Ist Nektar nach Behandlung der Pflanzen mit Etilon und Diazinon giftig für Bienen ? ». Bulletin de la Société suisse d'entomologie, vol. 26, cahier 4, page 305, 1953.